



## PACTE POUR LA TRANSITION

INFORMATION SUR LES FORMATIONS COURTES 2024 - 2025

### 1 - FORMATIONS GRATUITES

Intitulé et lien vers la plateforme	Objectifs	Période d'inscription	Période de formation	Durée totale
Villes et territoires durables : Méthodes et outils <a href="https://www.fun-mooc.fr/fr/cours/villes-et-territoires-durables-methodes-et-outils/">https://www.fun-mooc.fr/fr/cours/villes-et-territoires-durables-methodes-et-outils/</a>	Avoir les outils et clés pour agir pour des villes et territoires sobres, résilients, inclusifs, créatifs	du 01 juil. au 24 nov. 2024	du 01 sept. au 30 nov. 2024	12H
Précarité énergétique - comprendre et agir - <a href="#">Cours - FUN MOOC</a>	Pour aider les 20% des ménages français ayant des difficultés à couvrir leurs besoins énergétiques liés au logement. Mieux appréhender la précarité énergétique, ses enjeux et découvrir des pistes pour agir afin d'aider ces ménages. Ce Mooc vient d'être enrichi de nouveaux contenus sur l'impact de la précarité énergétique sur la santé.	Du 30 sept. 2024 au 03 déc. 2024	Du 18 nov. 2024 au 11 janv. 2025	10H
Systèmes énergétiques : objectif bas carbone - <a href="#">Cours - FUN MOOC</a>	Développer et compléter ses connaissances dans le domaine de l'énergie et acquérir des compétences scientifiques et technico-économiques sur la thématique des systèmes énergétiques.  Quelles énergies utiliserons-nous demain ? Quelle est la place du pétrole, du gaz, du nucléaire, des énergies renouvelables dans le mix énergétique ? Comment construire un système énergétique bas carbone voir zéro carbone ? Comment prendre en compte les contraintes physiques, naturelles, technologiques et économiques des différentes sources d'énergie ? Et enfin comment concilier ses contraintes avec les objectifs climatiques ambitieux ?	Début 2025	A partir du 17 mars 2025 jusqu'au 17 oct. 2025	4 H

Introduction aux enjeux du développement durable <a href="https://www.my-mooc.com/fr/mooc/introduction-aux-enjeux-du-developpement-durable">https://www.my-mooc.com/fr/mooc/introduction-aux-enjeux-du-developpement-durable</a>	- Savoir ce que recouvrent les concepts de "développement durable" et de "transition", leurs origines ? - Comprendre les enjeux sociaux et environnementaux du 21ème siècle, les options pour transformer nos modes de vie tout en respectant les limites planétaires	Ouvert en permanence	Ouvert en permanence	65H
Zéro déchet <a href="https://www.my-mooc.com/fr/mooc/mooc-zero-dechet">https://www.my-mooc.com/fr/mooc/mooc-zero-dechet</a>	Comprendre les impacts environnementaux, sociaux et économiques de vos déchets. Découvrir les 5R, une méthode simple pour réduire vos déchets et décupler votre créativité ! Vous pourrez la mettre en pratique dans votre quotidien, et partager avec les autres participants vos nouvelles idées, trucs et astuces.	Ouvert en permanence	Expérience <b>à la fois en ligne et en présentiel</b> , via des rencontres locales et des défis	6H
Agir pour un numérique responsable <a href="https://www.my-mooc.com/fr/mooc/agir-pour-un-numerique-responsable">https://www.my-mooc.com/fr/mooc/agir-pour-un-numerique-responsable</a>	Connaître l'impact écologique du numérique, les principes du numérique responsable, les méthodes et la manière d'impliquer ses collaborateurs	Ouvert en permanence	Ouvert en permanence	5H

## 2 - FORMATIONS PAYANTES - ÉLIGIBLES AU CPF DES ÉLUS

- [Se professionnaliser - Formations | Collectivites | Agir pour la transition écologique](#)
  - [Agir pour redynamiser la transition écologique dans mon territoire - ADEME Formation](#)  
Durée : 2,5 heures - Pas de nouvelle session  
Priorité aux communes de plus de 20 000 habitants
  - <https://formations.ademe.fr/solutions/stage.php?folid=26&stageid=4854&search=adaptation#programme> **S'inscrire avant décembre 2024 -**  
Adapter son territoire au changement climatique (durée : 4,7 heures)

## COMPTE CPF ÉLUS

Source : [moncompteformation.gouv.fr](https://moncompteformation.gouv.fr)

Depuis le 23 juillet 2021, les droits élus sont calculés en euros et crédités par année de mandat sur les compteurs de chaque élu.

C'est un arrêté du ministère chargé des collectivités territoriales qui fixe notamment :

- La valeur de vos droits individuels à la formation acquis chaque année ;
- Le montant maximal de vos droits.

L'arrêté du 27 mars 2023 fixe la valeur du DIFE à 400 € par an, avec un plafonnement du compteur de droits à 800 €. Avant cette date, votre compteur était plafonné à 700 €.

Courant 2021, les 20 heures acquises au titre de votre première année de mandat ont été converties en euros, soit 300 €. Vous pouvez donc disposer dès cette année de 800 € au total sur votre compte DIFE.

### **Que se passe-t-il si vous détenez plusieurs mandats ?**

Il n'y a pas de cumul des droits même si vous détenez plusieurs mandats en parallèle (exemple : je suis élu municipal et je suis également élu régional, j'acquiers 400€ par an).

Il n'y a pas non plus de cumul des droits en cas de mandats successifs : les droits se cumulent d'une année sur l'autre pendant toute la durée du mandat électif et sont utilisables jusqu'à ce terme.

Vous êtes élu local et vous souhaitez vous inscrire sur une formation en utilisant vos droits élus. Pour consulter les formations et vous y inscrire, vous devez être connecté et reconnu en tant qu'élu.

<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/compte-elu>